

1867<sup>1</sup>. Le deuxième panneau en partant de la porte a été rapiécé : l'une des pièces a été fournie par la mosaïque Flacheron, de la Déserte ; elle garnit l'angle inférieur droit du panneau ; c'est le motif 2 de la sixième rangée<sup>2</sup>.

La frise des trois autres parois fut constituée de telle sorte que l'ensemble eût son unité. Le fond est blanc. Deux bandes rectangulaires délimitées par un filet forment, en haut et en bas, une bordure horizontale, interrompue seulement deux fois. Une série de bandes pareilles aux premières divisent verticalement la surface. Les parties libres des unes et des autres sont des rectangles garnis d'un losange en filet noir avec un petit losange noir au milieu et quatre triangles noirs aux écoinçons ; leurs intersections sont des carrés garnis d'un carré noir posé en losange et marqué d'une croix gammée blanche. Les bandes verticales alternent avec des caissons que nous aurons à décrire, hormis qu'aux deux angles est et ouest de la pièce deux d'entre elles sont reliées par une bande d'égale dimension, mais dont le rectangle libre est garni d'un losange blanc sur champ noir, et les deux carrés d'intersection d'un carré blanc posé en losange sur champ noir.

Dans la frise de la paroi orientale, qui fait face à la Table claudienne, les bandes encadrent sept panneaux carrés à petit motif central polychrome, les panneaux impairs ayant pour cadre intérieur un chapelet de triangles noirs ou têtes de diamants, les pairs un chapelet de carrés noirs en losanges, tous chapelets compris entre deux filets noirs. Dans la frise de la paroi occidentale, où la Table claudienne est encastrée, il n'y a que six de ces panneaux — deux groupes de trois —, les cadres intérieurs correspondant pour le groupe de droite à ceux des panneaux d'en face, puisque le deuxième a le chapelet de carrés, le premier ainsi que le troisième le chapelet de triangles ; mais ne leur correspondant pas pour le groupe de gauche, puisque le premier et le troisième ont le chapelet de carrés et le deuxième le chapelet de triangles. Entre les deux groupes, la place du milieu est occupée par un morceau rectangulaire assez haut pour interrompre les bandes horizontales : le Pan d'Artaud<sup>3</sup>, débarrassé de son cadre en bois et encadré par les mosaï-

---

1. *Arch. mun.*, R<sup>2</sup> a : lettre de Martin-Daussigny au préfet (26 juillet 1867). Le reste de ces débris a dû servir pour le soubassement du rez-de-chaussée ; voir plus bas, n<sup>o</sup> 4.

2. Voir plus haut, § 1, n<sup>o</sup> 2.

3. Voir plus haut, n<sup>o</sup> 2.